



Message du Président

Paris, le 17 avril 2024

Cher actionnaire,

J'ai le plaisir de vous convier à l'assemblée générale mixte de Getlink SE du 7 mai 2024, prévue en présentiel à Paris, pour ce moment important d'information et d'échange.

En 2024, Getlink fête l'anniversaire des 30 ans de l'ouverture du Tunnel sous la Manche avec tous ceux qui ont rendu l'aventure possible – et avec ceux qui continuent de l'écrire. A cette occasion, je souhaite remercier chaleureusement les Bâtisseurs et tous les actionnaires qui nous accompagnent et témoignent au Groupe leur fidélité depuis toutes ces années.

Les résultats financiers 2023 ont été exceptionnels et votre conseil d'administration a souhaité partager les fruits de ces résultats. Il est proposé à l'assemblée générale 2024, outre les sujets récurrents, de voter sur :

- Une nouvelle augmentation du dividende : Getlink propose à l'assemblée générale du 7 mai 2024, de voter la distribution d'un dividende de 0,55 € par action ayant droit au dividende, soit une hausse de 10 % par rapport au montant versé en 2023.
- Les renouvellements en qualité de membres du conseil d'administration, pour une période de quatre années, de Jean-Marc Janaillac et Sharon Flood et la ratification de Jean Mouton coopté par le conseil d'administration du 19 juillet 2023, en remplacement de Carlo Bertazzo.
- La modification de l'article 19 des statuts de Getlink relative à la limite d'âge du Président. Le conseil d'administration a souhaité proposer à l'assemblée générale des actionnaires, d'ajuster les stipulations de cet article afin de confirmer son souhait de maintenir le Président dans ses fonctions jusqu'à la fin de son mandat d'administrateur soit jusqu'à l'Assemblée générale annuelle 2026. A cette occasion, diverses modifications formelles, essentiellement d'harmonisation, sont proposées.

Je souhaite vivement que vous puissiez participer à cette assemblée, soit en y assistant personnellement, soit encore en votant par correspondance, en m'autorisant à voter en votre nom ou en vous y faisant représenter. Vous avez également la possibilité de voter par internet, avant l'assemblée générale, de manière simple, rapide et sécurisée.

Vous êtes invités à exercer vos droits d'actionnaire. Soyez nombreux à voter. Nous vous recommandons de privilégier une transmission des instructions de vote ou de procuration par internet : vous pouvez voter par voie électronique (sur le site internet sécurisé [Votaccess](http://www.sharinbox.societegenerale.com)), en vous connectant au site www.sharinbox.societegenerale.com, selon les modalités décrites dans la brochure de convocation et en ligne sur notre site (www.getlinkgroup.com). Vous pourrez également y consulter tous les documents préparatoires à l'assemblée.

Je vous remercie de votre confiance et de votre soutien à notre Groupe.

Bien fidèlement

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "JG", written in a cursive style.

Jacques Gounon

Président